

Zeitschrift: Helvetische Militärzeitschrift
Band: 11 (1844)

Artikel: Rapport sur les exercices des troupes du canton du Vaud en 1843
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-91687>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 04.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Rapport sur les exercices des troupes du canton de Vaud en 1843.

L'instruction donnée aux troupes vaudoises pendant l'année 1843 a porté sur 2503 hommes, répartis de la manière suivante :

Neuf détachemens de recrues d'infanteries et de carabiniers, formant un effectif de 1454 hommes, ont été divisés en compagnies provisoires et ont passé une école militaire à Lausanne. Le détachement de carabiniers a campé ensuite sur la plaine de Bière.

Une école de théorie de 35 jours a réuni à Lausanne les officiers de sapeurs, de carabiniers, de cavalerie et d'infanterie nouvellement nommés et les aspirans au corps du génie ; effectif 42.

L'école des commis d'exercice a duré aussi 35 jours ; effectif 36.

Les fusiliers de réserve, faisant maintenant partie des compagnies de réserve, ont passé une école de 15 jours ; effectif 198.

Une école de tambours d'une durée de 75 jours a réuni 60 élèves à Moudon.

Des trompettes au nombre de 38 ont passé une école de 76 jours.

Les recrues de cavalerie, au nombre de 76 et formées en compagnie provisoire, ont passé une école de 32 jours sous les ordres de Mr. le lieutenant-colonel fédéral Elgger.

L'école d'artillerie bis-annuelle a eu lieu au camp de Bière et a été commandée par Mr. le colonel Frossard. 466 recrues ont été formés en compagnies provisoires et ont fait une école de 30 jours. Le train disposait de 145 chevaux.

Cette école avait été précédée d'une école préparatoire de 20 jours, à laquelle ont assisté les officiers et sous-officiers, formant les cadres des deux compagnies provisoires.

Les sapeurs du génie nouvellement recrutés au nombre de 103, ont campé pendant 30 jours; ils étaient commandés et instruits par Mr. le capitaine du génie Burnier.

Outre ces écoles de recrues, toute l'infanterie a eu six exercices et deux revues.

Les huit compagnies d'artillerie ont campé à Bière pendant huit jours. Le train disposait des chevaux qui avaient servi au camp de recrues.

Un détachement de sapeurs du génie et d'artillerie s'est rendu à Thoun pour l'école fédérale.

Berne, le 16 Mai 1844.

E. Burnand, capitaine.

Rapport sur les exercices et travaux militaires des milices du canton de Genève en 1843.

Le présent rapport comprendra trois chapitres principaux, savoir :

- a) l'instruction pratique des troupes ;
- b) leur instruction théorique ;
- c) travaux législatifs relatifs aux milices.

a) Instruction pratique.

Instructeurs.

En conformité de l'article 165 de la loi sur la milice, un certain nombre de sous-officiers et de caporaux d'infanterie ont été casernés pendant douze jours, du 11 au